INFORMATION N°4 DESTINATAIRES



- Membres du Comité Directeur
- Clubs du CD27
- Site Comité

RAPPEL REGLEMENTS SPORTIFS

Lors des contrôles des feuilles de marque, il est apparu quelques manquements aux règlements. Nous tenions à vous rappeler que ceux-ci sont à respecter.

Rappels:

• En fonction de la catégorie, il est interdit de participer à 2 rencontres dans le week -end.

Règlements généraux FFBB :

Article 428 – Durée d'un week-end sportif : Le week-end sportif s'étend du vendredi 0 heure au dimanche 24 heures.

Article 429 – Nombre de participations aux rencontres autorisées Les Comités Départementaux/Territoriaux et les Ligues Régionales ne peuvent apporter aucune modification à ces règles.

Nombre de participation* Catégories d'âge	Participation à 1 rencontre sur 3 jours de suite (consécutifs)	Participation à 2 rencontres sur 3 jours de suite (consécutifs)	Participation à 3 rencontres sur 3 jours de suite (consécutifs)
U16 et plus	Oui	Oui	Non
U15	Oui	Non sauf si: • Evolue en catégorie de championnat U15; OU • Bénéficie du Suivi Médical Réglementaire des Póles (Après avis de la DTN et de la COMED), y compris dans une catégorie de championnat supérieure.	Non
U14	Oui	Non sauf si: • Evolue en catégorie de championnat U15.	Non
U13 et moins	Oui	Non	Non

En cas de non-respect de l'article 429, l'équipe évoluant au plus haut niveau de la catégorie aura une pénalité.

• Lorsqu'une de votre équipe déclare forfait sur une rencontre, il faut impérativement prévenir le club adverse, les arbitres (si match senior) et le Comité.

	SIGNATAIRE
18 novembre 2025	F. ISIDORI
	Président de la Commission des Compétitions